

L'Office fédéral de l'environnement a relevé les limites de la téléphonie mobile en Suisse grâce à des trucages !

**Début 2018, une commission suisse a recommandé de relever les limites de téléphonie mobile en Suisse pour l'introduction de la prochaine génération de téléphonie mobile 5G. En mars 2018, le Conseil des Etats de la Suisse a voté contre un assouplissement des valeurs de radioprotection, également en raison des avertissements de la profession médicale. Mais la conseillère fédérale Doris Leuthard ne veut pas accepter cette décision démocratique et a pris l'offensive. Qu'est-ce qui se cache derrière la grande sympathie de la conseillère fédérale Doris Leuthard pour la téléphonie mobile ?**

Le 29 janvier 2018, la Commission consultative préliminaire des transports et des télécommunications du Conseil des Etats a recommandé de relever les limites de la téléphonie mobile en Suisse.
Avant le vote déjà, l'Association médicale suisse (FMH) et les médecins pour la protection de l`environnement, entre autres, s'étaient déjà prononcés contre cette augmentation des valeurs limites, car les risques pour la santé par l`irradiation par micro-ondes, sont de plus en plus évidents pour une grande partie de la population.

Le fait est que la téléphonie actuelle est manifestement possible même avec une exposition au rayonnement 1 000 fois plus faible, mais bien sûr pas pour « les objets connectés» qu’on voudrait introduire.
Avec l'assouplissement du niveau des valeurs de radioprotection, les conditions nécessaires devraient donc être créées pour les objets connectés – à savoir l'introduction de la prochaine génération de communications mobiles, appelée 5G. On appelle 5G le nouveau réseau de téléphonie mobile qui peut connecter n'importe quoi à Internet : par exemple, des voitures avec des voitures et un système de gestion du trafic, le tensiomètre avec un médecin, des poubelles publiques avec les éboueurs, etc.
Le 5 mars, le Conseil des Etats de la Suisse a voté sur l'augmentation des limites de l’intensité des ondes de téléphonie mobile.
Avant les élections, la conseillère fédérale Doris Leuthard, qui a des liens personnels avec l'industrie de la téléphonie mobile, avait déjà exhorté les membres du parlement cantonal à voter en faveur d’une augmentation. Mais le Conseil des Etats – heureusement – a opposé un « non » strict à l’assouplissement des valeurs de radioprotection.
Heureusement, surtout à cause de la raison suivante : en 2011 l'OMS avait déjà classé les rayonnements électromagnétiques à haute fréquence dans la catégorie 2B des substances cancérigènes. Un grand nombre d'études scientifiques indépendantes montrent que même les valeurs limites actuelles de la téléphonie mobile, causent chez l'humain des problèmes de santé tels que le cancer, des troubles sévères du sommeil, de la concentration et de l'humeur tels que la dépression.

Seules deux études sont mentionnées ici à titre d'exemple : une étude italienne de 2001 a montré que le taux de leucémie infantile autour d'une antenne de téléphone mobile a augmenté de 220 %, et une étude de la ville de Naila en Haute-Franconie en Allemagne a montré sur une période de 10 ans que le taux de cancer a augmenté de 300 % dans un rayon de 400 mètres autour d'une antenne de téléphonie mobile. Ces rapports et beaucoup d'autres rapports et statistiques sont basés sur l'exposition à un rayonnement beaucoup plus faible que celui des installations 5G à venir.

De nombreux citoyens suisses qui avaient observé le vote, étaient soulagés que les valeurs limites n'aient pas été relevées. Mais ils ne s'attendaient pas à la chose suivante : Une semaine seulement après le vote au Conseil des Etats, la conseillère fédérale Doris Leuthard, responsable de l'Office fédéral de l'environnement, a annoncé ce qui suit lors d'une séance de questions. Sur la question de savoir comment elle prévoyait de résoudre le conflit d'objectifs entre les limites existantes et de rendre possible une innovation telle que la 5G, elle a répondu : « En ce qui concerne les valeurs limites des installations, nous pouvons encore apporter quelques modifications techniques à la méthode de mesure, et c’est ce que nous allons essayer de faire à l'Office fédéral de la communication. »
Le magazine suisse des consommateurs K-Tipp rapportait à peine 3 semaines plus tard : « L'administration fédérale veut contourner le « non » du Conseil des Etats au sujet d’une augmentation des valeurs limites. La conseillère fédérale Doris Leuthard veut rendre possible une « augmentation de la capacité » pour les antennes de téléphonie mobile – même si le Conseil des Etats vient de décider de ne pas assouplir la protection contre le rayonnement des antennes. Martin Forter, directeur général de Médecins pour la protection de l'environnement, a des propos clairs à ce sujet. Il ne s'agit pas seulement d'une augmentation de la capacité, mais aussi d'une augmentation de l'intensité du rayonnement. Pour lui, l’annonce de Mme Leuthard ressemble beaucoup à du trucage et de la tricherie. Avec ces déclarations, la conseillère fédérale Leuthard prouve qu'elle place clairement les intérêts économiques et le profit bien avant les risques pour la santé.

Mais qu'y a-t-il vraiment derrière l’enthousiasme de la conseillère fédéral Leuthard en matière de téléphonie mobile ? Il est peu connu du grand public que Mme Leuthard, de 2004 à 2007, a été présidente de la fondation « Télécommunication mobile et Environnement ». La fondation a existé jusqu'au 1er juillet 2007 et a ensuite été intégrée au conseil d'arbitrage des télécommunications. Les opérateurs de téléphonie mobile Swisscom, Orange et Sunrise ont été les fondateurs et les financeurs du bureau du médiateur. Même après son élection au poste de conseillère fédérale, Mme Leuthard est restée présidente de cette fondation pendant encore quelques mois et figurait donc sur la liste des employés des fournisseurs de téléphonie mobile. Les initiés sont d'avis qu'elle n'est devenue membre du Conseil fédéral que grâce au lobbying de Swisscom et d'autres fournisseurs de téléphonie mobile.

Mesdames et Messieurs, cet exemple illustre l'influence directe de l'industrie des communications mobiles sur la conseillère fédérale Doris Leuthard. Mais au lieu de révéler son intérêt pour son travail de conseillère fédérale, elle investit de manière offensive dans les intérêts des fournisseurs de téléphonie mobile. La principale préoccupation de la Conseillère fédérale n’est pas de représenter les intérêts du peuple et de mettre en œuvre la décision du Conseil des Etats dans le département qui lui a été assigné. Au lieu de cela, elle s'efforce résolument de contourner indirectement et insidieusement le « non » opposé à l’augmentation des limites de rayonnement de la téléphonie mobile, dans l'intérêt de l'industrie des communications mobiles.
Le Conseil fédéral place ici les intérêts économiques au-dessus des décisions prises démocratiquement au sein du Conseil des Etats et au-dessus des intérêts de santé des citoyens.
Combien de temps le Conseil fédéral, qui est censé représenter les intérêts du peuple suisse, pourra-t-il encore tenir ?

Pour plus d'informations, nous vous renvoyons au film documentaire en langue allemande (www.kla.tv/12686) « Communications mobiles : conséquences sanitaires et économiques .

**de C.H.**

**Sources:**

SOURCES :
<https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=42752>
<https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/5G-Swisscom-passt-den-Zeitplan-an/story/21907661>
<https://ehtrust.org/internet-things-poses-human-health-risks-scientists-question-safety-untested-5g-technology-international-conference>
Dokumentarfilm von Klaus Weber: „Mobilfunk – Die verschwiegene Gefahr“, <https://www.kla.tv/1019>
<https://www.researchgate.net/publication/237302229_Es_gibt_nach_allen_vorliegenden_wissenschaft-_lichen_Erkenntnissen_Hinweise_darauf_dass_elektromagnetische_Felder_gesundheitliche_Beeintrachtigungen_hervorrufen_-_Eine_Entgegnung>
<https://www.ktipp.ch/artikel/d/der-bund-trickst-bei-den-handyantennen/>
<https://schutz-vor-strahlung.ch/site/fragestunde-mit-br-leuthard/>
<https://www.moneyhouse.ch/de/company/stiftung-mobilkommunikation-und-umwelt-10286330001/messages?toggleMessage=3866486>
<http://www.kleinreport.ch/news/ombudsstelle-mobilkommunikation-und-umwelt-45348/>
<http://www.kleinreport.ch/news/keine-ombudsstelle-mobilkommunikation-mehr-16301/>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#5G-TelephonieMobile - Téléphonie mobile - [www.kla.tv/5G-TelephonieMobile](https://www.kla.tv/5G-TelephonieMobile)

#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.